

**Conseil économique et social**Distr. générale
10 octobre 2008

Original : français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2009

9-28 janvier 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil
économique et social par l'intermédiaire du Secrétaire
général, en application de la résolution 1996/31
du Conseil économique et social***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Assemblée parlementaire de la francophonie	2
2. Droit à l'énergie SOS futur.	5
3. Federacion de Asociaciones de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos.	10
4. Jeunesse horizon	14
5. Médecins du monde.	18

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales n'ont pas été revus par les services d'édition.



1. Assemblée parlementaire de la francophonie

(Général; 1980)

Introduction

L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) émane des parlements francophones et regroupe plus de soixante dix parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les 5 continents. Elle constitue le lien démocratique entre les gouvernements et les peuples de la Francophonie. Elle a pour objectifs de promouvoir la démocratie, l'État de Droit et les droits de la personne, plus particulièrement au sein de la communauté francophone, de faire connaître et promouvoir le rôle international des parlementaires, et de contribuer au rayonnement de la langue française. Ses actions visent à favoriser la coopération, à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone dans le respect du droit au développement, et à contribuer à la connaissance réciproque des cultures et des civilisations des peuples qui font un usage habituel de la langue française.

Contributions au travail des Nations Unies

1. Participation au travail du Conseil économique et social et de ses organismes affiliés et/ou conférences principales et autres réunions des Nations Unies

L'APF a, à titre d'observateur, participé régulièrement et suivi les travaux de plusieurs conférences et autres réunions organisées par les Nations Unies ou ses organismes. L'APF a suivi notamment :

- a) La soixante et unième session de l'Assemblée générale (New York, mai 2007);
- b) La soixantième session de l'Assemblée générale (New York, décembre 2006);
- c) Les sessions de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) avec qui l'APF a signé le 4 juillet 2005 un accord de coopération : i) la 23^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO (Paris, 03 -21 octobre 2005); ii) la 24^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO (Paris, 16-3 novembre 2007).

2. Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou agences spécialisées dans le domaine et/ou aux sièges des Nations Unies

L'APF suit les travaux d'un certain nombre d'organismes des Nations Unies dont la Commission économique et sociale pour l'Asie et Pacifique, pour l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Europe où elle a désigné des représentants. Elle entretient des relations très suivies de coopération avec l'UNESCO, l'ONUSIDA, le PNUD, l'UNICEF, la Banque Mondiale et l'OMC.

L'APF est membre actif du Comité des ONG auprès de l'UNESCO. Elle assiste dans le cadre de l'accord de coopération qui la lie à l'UNESCO, à titre

d'observateur, aux sessions du Conseil Exécutif de la Conférence Générale et aux réunions du groupe mixte UNESCO/ONG :

- Elle a été pionnière par de nombreuses prises de position en faveur de la négociation, l'adoption, la ratification et la mise en œuvre de la Convention sur protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée le 20 octobre 2005 à Paris par l'UNESCO où elle est intervenue à la séance plénière;
- Elle a participé à la première session de la Conférence des Parties à la Convention (Paris, 18 au 20 juin 2007) et à la première session du Comité Intergouvernemental (Ottawa, 10-13 décembre 2007);
- Elle a également participé et, est intervenue à la Table ronde (Paris, 12 octobre 2005) sur le rôle des parlements dans la promotion de l'Education pour tous et dans la ratification des conventions internationales sur le patrimoine culturel. Elle a collaboré à la rédaction du communiqué final;
- Elle a initié une étude et des actions de sensibilisation des Parlements francophones pour la ratification des conventions internationales de l'UNESCO;
- Elle a participé à l'organisation et mise à disposition des organisateurs des moyens et facilités logistiques et administratives dans le cadre du Salon du Livre Africain (Paris, le 30 avril 2005).

La participation de l'APF à divers séminaires de la Banque Mondiale sur les initiatives commerciales favorisant la croissance économique, les objectifs du Millénaire et la gouvernance politique. Participation a notamment, la session annuelle du Réseau parlementaire sur la Banque Mondiale (Paris, 14-16 février 2004); au séminaire de la Banque Mondiale et le Réseau parlementaire sur la Banque (Alexandrie, 7-8 juin 2004); et à la 6^e édition de la Conférence annuelle du Réseau parlementaire sur la Banque Mondiale (Helsinki en Finlande, 21-23 octobre 2005).

L'APF participe au Partenariat International de Lutte contre le VIH/sida : elle a créé depuis 2000 un Réseau Parlementaire de lutte contre le VIH/sida ayant pour objectif principal de témoigner par un engagement des parlementaires à renforcer leur rôle d'élus des peuples dans contre le fléau du SIDA. Elle a initié le Plan Stratégique qui est traduit au niveau de chaque pays par des initiatives législatives de plaidoyer pour la prévention, la sensibilisation et la mobilisation des ressources, des droits des personnes vivant avec le VIH et des orphelins du sida, et surtout d'élaboration, d'harmonisation et d'évaluation de la « loi type de N'Djamena » sur le VIH. Elle a suivi notamment les réunions suivantes : le forum du partenariat sur le Sida en Afrique de l'Ouest et du Centre (Dakar, 28 novembre 2006) et la première Réunion Parlementaire Mondiale sur le VIH/sida (Manille, 28-30 novembre 2007).

L'APF entretient des relations développées avec l'OMC où elle dispose d'un statut de « participant » de plein droit. Elle assure le suivi des négociations commerciales dans le cadre du cycle de Doha. Elle a participé à titre officiel aux conférences parlementaires de l'OMC : Vème Conférence parlementaire de (Genève, décembre 2006) et Forum Public de l'OMC (Genève, octobre 2007).

Elle a aussi collaboré étroitement avec des organisations non gouvernementales, des institutions spécialisées des Nations Unies, des réseaux

régionaux et des organismes tant internationaux que nationaux francophones ainsi qu'avec les autres assemblées parlementaires internationales. Elle a suivi notamment :

- Le séminaire sur le rôle des Parlements dans l'application des instruments internationaux et régionaux relatifs aux Droits de l'Homme organisé par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Union Interparlementaire (UIP) (Ouagadougou, 1^{er}-3 octobre 2007);
- Le Sommet mondial sur la société de l'information (Tunis, 16-18 novembre 2005) : l'APF a présenté un avis sur la contribution de la Francophonie au Sommet;
- Le Séminaire international sur la gestion de la transition en République Démocratique du Congo (Kinshasa, 26-29 avril 2004);
- Le Comité de Suivi de la Conférence de Brazzaville sur les structures gouvernementales chargées des Droits de l'Homme (Marrakech, février 2004);
- L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 2004) a présenté un rapport sur le trafic illicite des biens culturels africains;

L'APF participe également à l'initiative globale pour le renforcement des capacités des parlements en droit international et en institutions internationales pour un développement durable initiée par l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et l'Union Interparlementaire (UIP).

Autres activités :

L'APF s'est intéressée de plus près aux activités de soutien aux principes mondiaux :

Elle a créé en 2002 un Réseau des Femmes Parlementaires. Les activités de ce réseau ont porté essentiellement sur l'organisation de séminaires sur la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Bamako, octobre 2004, Antananarivo avril 2005, Libreville décembre 2005, Tunis octobre 2006 et à Port-au-Prince mai 2007).

Elle a aussi mené des actions en direction des jeunes : organisation du Parlement Francophone des Jeunes tous les deux ans visant à développer la formation civique et à renforcer la solidarité entre les jeunes du monde francophone en les initiant au parlementarisme.

Elle mène également des actions au bénéfice des parlementaires et des services parlementaires : séminaires d'information et d'échanges, séminaires spécifiquement destinés aux femmes parlementaires, mise en œuvre du programme NORIA en équipant et en formant les services administratifs liés au travail d'information parlementaire.

L'APF adresse régulièrement des documents, des rapports, recommandations et résolutions élaborés lors de ses sessions aux Gouvernements et aux instances internationales. C'est notamment le cas des résolutions et recommandations adoptées par les XXX^e, XXXI^e, XXXII^e et XXXIII^e sessions, qui se sont tenues respectivement à Charlottetown en juillet 2004, à Bruxelles en juillet 2005, à Rabat en juillet 2006 et à Libreville en juillet 2007.

2. Droit à l'énergie SOS Futur

(Spécial; 2004)

PARTIE 1. Introduction

Droit à l'Énergie SOS Futur est une organisation internationale de droit français, créée en 2000. La reconnaissance du droit à l'énergie comme un Droit fondamental de l'Homme est son principal objectif. Elle développe des actions pour l'accès universel à l'énergie dans le cadre de la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire, afin de réduire la pauvreté sur la Terre. Droit à l'Énergie SOS Futur constitue un réseau de plus de 500 organisations de la société civile, dans 72 pays, ce qui représente 60 millions de personnes. Le conseil d'administration de Droit à l'Énergie SOS Futur compte 22 administrateurs de 17 nationalités différentes. Droit à l'Énergie est dotée du statut consultatif auprès de l'ECOSOC depuis 2004.

PARTIE II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

i) Participation dans le travail du Conseil économique et social (ECOSOC) et de ses organismes affiliés et/ou conférences principales et autres réunions des Nations Unies.

- 27 juillet 2004, Droit à l'Énergie SOS Futur obtient le Statut consultatif Spécial auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations-Unies (ECOSOC).
- 22 décembre 2004, une délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur s'est rendue au siège de l'ONU (New York, États-Unis) pour y rencontrer la chef adjointe de la section des ONG. La délégation a également rencontré la branche énergie et transport de la DESA, la première Vice-Présidente de CONGO (the NGOs' conference) et la chef de la section des ONG aux Nations Unies.
- Du 13 au 22 février 2005, une délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur s'est rendue au siège de l'ONU (New York, États-Unis) pour y rencontrer successivement des responsables du Département de l'Information, du PNUD, du Global Compact, du WFUNA (World Federation of United Nations Association), le Président de l'Assemblée Générale de l'ONU ainsi que la branche Énergie et Transport du DESA (Département des affaires économiques et sociales).
- 10 mars 2005, participation de Droit à l'Énergie au Forum des ONG, aux Nations Unies (New York, États-Unis). S. PEREZ, Secrétaire Général de Droit à l'Énergie SOS Futur est intervenu sur l'importance de l'énergie comme élément transversal de la plupart des Objectifs de Développement du Millénaire (MDG) et a présenté les propositions de Droit à l'Énergie pour tenter de résoudre les lacunes existantes.
- Du 28 juin au 1^{er} juillet 2005, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur, composée de M. CLERC, Président, R. PERREAULT, administrateur et représentant de Droit à l'Énergie au Canada, et de S. PEREZ,

secrétaire général, au Conseil Économique et Social des Nations Unies (New York, États-Unis). M. CLERC (Président de Droit à l'Énergie) est intervenu en séance plénière et l'association a remis une déclaration à l'ECOSOC évoquant « les réalisations des objectifs de développement convenus sur le plan international, sous le titre Progrès accomplis, obstacles à surmonter et chances à saisir ». Droit à l'Énergie SOS Futur était également invitée à une table ronde ministérielle, organisée par l'OIT (Organisation Internationale du Travail), autour du thème «Sortir de la pauvreté» et a également participé à une table ronde organisée par la section des ONG de l'ONU.

- 5 septembre 2005, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur à la 58ème conférence organisée par le Département Public de l'Information (DPI) de l'ONU (New York, États-Unis). L'association a été sollicité pour être à deux tables rondes. L'une sur le rôle des partenariats et des entreprises dans le développement et pour l'atteinte des objectifs du millénaire, et la seconde sur la situation au Niger, pays dans lequel Droit à l'Énergie SOS Futur est organisée.
- Du 13 au 15 décembre 2005, déplacement d'une délégation de Droit à l'Énergie à l'ONU (New York, États-Unis) pour rencontrer les représentants de DPI et du Global compact, afin d'associer les différentes agences ou services des Nations-Unies pour faire avancer l'idée de la reconnaissance de l'énergie comme un besoin essentiel et d'en faire ainsi un vecteur majeur de la réduction de la pauvreté.
- Les 23 et 24 février 2006, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur au Conseil d'Administration de CONGO (The NGOs'conference) et rencontre avec le Global Compact (New York, États-Unis). M. CLERC, président de Droit à l'Énergie-SOS Futur a notamment proposé la création d'un Comité sur l'énergie au sein de la Congo comme il en existe pour les Droits de l'Homme, la Santé et d'autres droits essentiels. M. CLERC (Président de Droit à l'Énergie) a pu exposer les objectifs de Droit à l'Énergie au Secrétaire Général des Nations Unis.
- Du 8 au 11 mai 2006, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie à la 14^e Commission du Développement Durable (CDD) des Nations Unies (New York, États-Unis). Droit à l'Énergie a participé à trois événements parallèles: la table ronde ministérielle organisée par la France, l'événement organisé par le GNESD (Global Network Energy for sustainable Development.) et celui organisé par la Chambre de Commerce Internationale.
- Plusieurs fois, Droit à l'Énergie SOS Futur a rappelé la nécessité du Droit à l'Accès Universel à l'Énergie pour la réduction et l'éradication de la pauvreté.
- Du 29 et 30 juin 2006, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie au Forum des ONG préparatoire au segment de haut niveau de l'ECOSOC (New York, États-Unis). La délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur a participé à plusieurs ateliers lors du forum des ONG préparant le segment de haut niveau de l'ECOSOC qui s'est tenu à Genève au siège de l'OIT. Droit à l'Énergie SOS Futur a activement participé à l'atelier dédié à « L'émergence d'un cadre favorable à la croissance et la création d'emplois ».
- Du 3 au 5 juillet 2007, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie-SOS Futur au Segment de Haut Niveau de l'ECOSOC (Genève, Suisse).

M. CLERC, Président de l'association, est intervenu lors de la séance plénière et l'Association ont également contribué aux réflexions en présentant une déclaration écrite intitulée «Création, aux niveaux national et international, d'un environnement qui se prête à un plein emploi productif et un travail décent pour tous, et son impact sur le développement durable.»

- Du 6 au 8 septembre 2006, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie à la 59^e Conférence annuelle DPI/ONG, au siège des Nations Unies (New York, États-Unis). Le Président de Droit à l'Énergie SOS Futur est intervenu lors de la séance plénière.
- Du 26 février au 6 mars 2007, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie à la session Interministérielle préparatoire à la quinzième Commission du Développement Durable (CDD 15) des Nations Unies (New York, États-Unis). En parallèle, le président et le secrétaire général de l'association ont pris contact avec le Vice-Président et Secrétaire Permanent de la CDD 15, également haut fonctionnaire du Burkina-Faso afin d'évoquer le cas de son pays.
- Du 1^{er} au 11 mai 2007, Droit à l'Énergie SOS Futur représentée par M. CLERC (Président de Droit à l'Énergie) et S. PEREZ (Secrétaire Général de Droit à l'Énergie) a participé à la 15^e session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (New York, États-Unis) consacrée à la mise en œuvre de solutions dans le domaine de l'énergie. Les représentants de Droit à l'Énergie SOS Futur ont également ouvert l'évènement parallèle organisé par le Ministère de l'environnement et du développement durable français consacré à l'électricité pour tous. Cet évènement a rassemblé plus de 100 personnes.
- Du 2 au 5 juillet 2007, intervention de M. CLERC, Président de Droit à l'Énergie SOS Futur lors de la session Plénière du Conseil économique et social des Nations Unies (Genève, Suisse). L'Association a également présenté une déclaration écrite intitulée «Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement.» Une délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur a également participé à l'Innovation Fair, organisée par la section des ONG de l'ONU. A cette occasion, M. Moustapha KADI (Niger) Vice-Président de Droit à l'Énergie, a présenté le projet de l'Association Droit à l'Énergie (électrification de la zone périurbaine d'Arlit, 80.000 habitants) au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, M. BAN KI MOON.
- Du 5 au 7 septembre 2007, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur à une Conférence annuelle du Département de l'Information des Nations Unies (New York, États-Unis) qui avait comme thème «Le changement climatique et ses impacts dans le monde». En parallèle à cette conférence, la délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur a été reçu, à la demande du Secrétariat Général de l'ONU, par la Direction Énergie et Développement Durable du DESA.
- Du 5 au 7 décembre 2007, participation d'une délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur à la 23^e Assemblée Générale de CONGO (The NGOs'conference Genève, Suisse). Ce congrès a été centré autour du thème de «Evoluer de la consultation au partenariat pour la promotion des droits et d'une gouvernance

responsable à tous les niveaux». Droit à l'Énergie a participé à cet événement en tant que nouveau membre du CONGO (NGOs' conference).

ii) Initiatives entreprises par l'organisation qui soutiennent les objectifs du Millénaire pour le Développement.

i) Activités en rapport avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement

L'organisation a contribué aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les quatre zones géographiques suivantes : Amérique Centrale, Amérique du Sud, Afrique et Asie. Des actions importantes ont été entreprises dans les secteurs suivants:

Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1

Réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Cible 2

Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population souffrant de la faim

Actions :

- Du 22 au 24 novembre 2005, M. CLERC et L. ZITOUNI, Président et Vice-Président se sont rendus en Egypte pour y rencontrer les acteurs gouvernementaux, industriels et civils de l'énergie suite à l'invitation du Président de la Fédération du pétrole. Les représentants de Droit à l'Énergie SOS Futur ont rencontré le Ministre du pétrole, le Président de la Egyptian General Petroleum Corporation, le Président de la Egyptian Natural Gas Cie ainsi que le Président du Syndicat Général des Mines et Carrières a qui ils ont pu exposer les objectifs de Droit à l'Énergie dans le monde et plus particulièrement en Afrique.
- Les 10 et 11 novembre, une délégation de Droit à l'Énergie SOS Futur s'est rendue à Dakar (Sénégal) afin de répondre à l'invitation du Premier Ministre M. SALL. Les représentants de l'association lui ont exposé les différentes propositions de l'association concernant l'accès à l'énergie et à l'électricité en Afrique. Ils en ont fait de même avec le Ministre de l'énergie et le Professeur A.S. SALL, Recteur de l'université "Cheikh Anta DIOP" de Dakar.
- Le 1^{er} novembre 2005, une délégation de Droit à l'Énergie, composée de deux Vice-Présidents, s'est rendue à New Delhi (Inde) pour y rencontrer le Secrétaire d'État à l'énergie du gouvernement indien, ainsi que le Ministre du charbon et du sous-sol en compagnie du Président de la plus importante entreprise d'électricité, la BHEL et du Directeur Adjoint de VEOLIA WATER INDIA.
- Le 23 juillet 2005, Droit à l'Énergie SOS Futur a lancé un appel à la solidarité contre la famine au Niger. Cette famine a amené la structure locale de l'Association à solliciter l'ensemble des gouvernements ainsi que l'ONU. Droit à l'Énergie SOS Kandadji a établi un dossier complet sur les mesures à prendre et a participé au conseil gouvernemental mis en place par les autorités nigériennes.

ii) *Activités de soutien aux principes mondiaux*

Droit à l'Énergie SOS Futur est solidaire et participe à toutes les journées mondiales en lien avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment la Journée mondiale du travail, Journée Mondiale du refus de la misère, Journée Mondiale de la lutte contre le SIDA.

3. Federación de Asociaciones de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos

(Spécial; 1996)

PARTIE I. Introduction

i) La Fédération d'Associations de Défense et de Promotion des Droits de l'Homme-Espagne est une entité non gouvernementale à but non lucratif fondée en 1989 dans le but de réunir les associations espagnoles et de définir des objectifs communs aux organisations qui travaillent pour la défense et la promotion des Droits de l'Homme (DH). Dans ce but, la Fédération a augmenté le nombre d'organisations membres en élargissant ainsi son action en Amérique Latine, Afrique et Asie. Les actions menées par la Fédération portent principalement sur trois plans: 1- Informer et dénoncer avec véracité sur les violations des Droits de l'Homme afin de contribuer à la création d'une conscience et d'une solidarité avec les victimes. 2- Éduquer, former et sensibiliser l'opinion publique qui est le plus souvent mal informée sur les situations de violations des Droits de l'Homme et mettre en place des actions qui impulsent l'introduction de l'éducation en Droits de l'Homme à tous les niveaux du système éducatif, suivant le Programme Mondial de l'éducation dans le domaine des Droits de l'Homme. 3- Participer activement aux forums internationaux, en particulier ceux des Nations Unies et de l'Union Européenne, tout en collaborant avec d'autres organisations pour la défense et la promotion de tous les Droits de l'Homme reconnus dans la Déclaration Universelle de 1948, en soutenant leurs différentes actions en relation avec le renforcement de la société civile, sa défense et la protection de ses Droits, l'encouragement des mouvements des processus de pacification, le renforcement de travaux institutionnels et démocratiques et la consolidation et l'approfondissement de l'état de droit.

ii) Un accord signé avec "La Ligue Pro Droits de l'Homme" et l'Association pour les Nations Unies en Espagne (ANUE) en 2007 a permis l'ouverture d'une permanence à Madrid, Espagne en multipliant ainsi la diffusion des publications relatives aux Nations Unies au sein de la société civile espagnole. La communauté Baha'ï a cessé d'être membre invité de la Fédération pour des motifs internes. Cependant nous maintenons un contact permanent et une collaboration étroite. La Société Espagnole pour le développement et la mise en œuvre du droit international des droits humains (SEDIDH) a été intégrée dans la Fédération en tant que membre invité. Cette association est en harmonie parfaite avec nos objectifs car elle permet de renforcer notre présence au sein des institutions permanentes des Nations Unies à travers la possibilité d'avoir des représentants permanents à Genève. Le Centro UNESCO-Etxea, des Pays Basques, Espagne a également manifesté la volonté de s'intégrer dans notre organisation.

PARTIE II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

- i. Participation dans le travail du Conseil économique et social :
 - **Commission des Droits de l'Homme (Genève, Suisse) :** La Fédération a participé activement à cette Commission depuis 1997 jusqu'à sa dernière

session en 2006 à travers une large délégation de représentants formée par des personnes des différentes organisations membres qui ont été toujours en contact et ont abordé divers sujets concernant les travaux de la Commission avec la délégation officielle du gouvernement espagnol à Genève ainsi qu'avec d'autres délégations et organisations internationales.

- **15 mars-23 avril 2004, Genève, Suisse 60^e Période de session** : Nos représentants ont présenté des exposés écrits et oraux sur: la Situation des Droits de l'Homme dans le Sahara Occidental, la dette de la Communauté Internationale avec la Palestine, la Situation des Droits de l'Homme en Espagne, l'Intervention du gouvernement espagnol dans l'exercice de la liberté d'expression de la Fédération d'Associations de Défense et Promotion des Droits de l'Homme pendant la 59^{eme} Période de session de la Commission de Droits de l'Homme des Nations Unies, la Détérioration dans le traitement des étrangers en Espagne, le Concept actuel de Guerre Préventive et les conséquences de son application. Nous avons spécialement travaillé sur l'appui de la Fédération et d'autres organisations internationales à l'information du Relateur Spécial contre la Torture sur la situation dans les prisons et les centres de détention espagnols.
- **14 mars-22 avril 2005, Genève, Suisse 61^e Période de sessions** : Nos représentants ont présenté des exposés écrits et oraux sur la Situation des Droits de l'Homme dans le Sahara Occidental; dans les territoires palestiniens occupés, et au Tibet Chine; les Droits Économiques Sociaux et Culturels; la Situation de violence contre les femmes déplacées en Colombie dans le cadre du conflit armé; L'assistance lettrée aux passagers clandestins en Espagne: une déficience qui s'aggrave; L'Irak et l'ordre de cette commission; l'Inaccomplissement de la part du gouvernement espagnol des Résolutions du Comité des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies; Éducation en Droits de l'Homme : informer, motiver, contaminer. La Guinée équatoriale n'a présenté aucun rapport au Comité des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies, ce qui représente une violation grave de ses obligations en vertu de l'article 40 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, Réforme de l'Organisation des Nations Unies.
- **15-27 mars 2006, Genève, Suisse 62^e Période de sessions (création du Conseil des DH)** : Nos représentants ont présenté des exposés écrits et oraux relatifs à: l'Urgente adoption d'une politique publique pour les femmes en situation de déplacement forcé en Colombie. Aggravation du traitement aux immigrés et réfugiés a la frontière sud (Espagne, Maroc, Algérie, Mauritanie); La faillite du Droit International; Le mur dans le territoire palestinien occupé; Les droits civils et politiques, en particulier les questions relatives à l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'administration de la justice et l'impunité; La question des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales au Tibet.
- **Conseil des DH de l'ONU (Genève, Suisse)** : Bien qu'à l'époque de transition elle s'est sentie très peu informée, la Fédération a activement participé au Conseil des Droits de l'Homme depuis sa création en 2006 et elle a accueilli avec satisfaction la réforme implantée et le développement des périodes de séances ordinaires et extraordinaires à l'égard de l'ancienne Commission des Droits de l'Homme. Cependant, la limitation des ressources aux organisations

sans siège permanent à Genève n' a pas permis à notre organisation de participer à toutes les sessions avec la même intensité qui caractérisait sa participation auprès de l'ancienne Commission des Droits de l'Homme. D'ailleurs, on a ouvert un processus d'adaptation à la nouvelle institution et une augmentation des responsabilités de nos représentants permanents à Genève: la Société Espagnole pour le développement et la mise en œuvre du droit international des droits humains (SEDIDH). Aussi grâce à la collaboration de la Fédération Internationale des Liges de Droits de l'Homme (FIDH) -de laquelle nous sommes membres- des exposés oraux et écrits ont été présentés sur la Campagne Globale pour une Déclaration du Droit Humain à la Paix, le Droit à la sécurité humaine comme composant du Droit Humain à la paix: une approche de terrorisme, La paix et le développement en tant que droits de solidarité. Évaluation juridique, La Paix en tant que droit solidaire. Une approche légale. Avec le soutien de l'Agence Catalane pour la Coopération au Développement, la SEDIDH a adopté le 30 octobre 2006 la « Déclaration Luarca sur le Droit Humain à la Paix » en tant que culmination d'un processus de consultations étendues avec la société civile espagnole et internationale à travers l'organisation de conférences et de séminaires d'experts dans le monde. : NGO Conférence Mondiale sur la Reforme des Institutions Internationales, à Genève en novembre 2006; Mexico DF, Mexico en décembre 2006; à Barcelone, Espagne et à Addis-Abeba, Éthiopie (mars 2007). Á Caracas, Venezuela et a Santo Domingo en avril 2007; à Morelia, Mexico, 12 mai 2007, à Bogota, Colombie, 12 May 2007, New Mexico, États-Unis, 16-17 mai 2007; Washington DC, États-Unis, 14 juin 2007, Nairobi, Kenya, 15 juin 2007, à Genève, Suisse, 28 juin 2007, à Strasbourg, France, 2-5 July 2007, Feldkirch, Autriche, 31 August 2007, Genève, Suisse 11, 12 et 21 septembre 2007, Luarca, Espagne, 28 septembre 2007 et Monterrey, Mexico, 1^{er} novembre 2007. En février 2009, le représentant permanent de la Fédération convoquera à Genève, Suisse une Conférence Mondiale des ONG pour assimiler tous les apports reçus de la société internationale civile et adopter le texte final de la Déclaration Universelle sur le Droit Humain à la Paix, ce qui représentera la réalisation des aspirations de la société civile dans son ensemble. Elle sera ensuite présentée aux organes des Droits de l'Homme des Nations Unies pour les exhorter à inaugurer la codification officielle du Droit Humain à la Paix. De plus, la Déclaration de Luarca fut officiellement introduite au sein des Nations Unies dans un exposé oral du 15 mars 2007, lors de la 4^e session du Conseil des Droits Humains de l'Organisation des Nations Unies à Genève, Suisse, et complétée par deux présentations écrites, qui ont été déposées à la 4^e session du Conseil des Droits de l'Homme, la 5^e session du Conseil des Droits de l'Homme (11-18 juin 2007) et la 6^e session du Conseil des Droits de l'Homme (10-28 septembre 2007 Genève, Suisse). Un nombre croissant des ONG ont adhéré aux textes. Des réunions parallèles ont été organisées par nos représentants permanents au Palais des Nations à Genève, Suisse, lors des sessions du Conseil des DH :15 mars 2007 (Francfort, Allemagne) : Avec la Société Internationales des Droits de l'Homme, Réunion d'Information de la Déclaration Luarca. 16 mars 2007 (Luarca, Espagne) : réunion technique avec les ONG et des experts des DH pour créer une stratégie commune pour la campagne mondiale sur le DH à la Paix. 11 juin 2007 (Bilbao, Espagne) : en collaboration avec le Centro UNESCO Etxea, réunion sur la relation entre la paix et les droits de solidarité. 12 septembre 2007 Office

(Genève, Suisse) : réunion sur le contenu juridique sur le DH à la Paix avec la coopération de l'UNESCO Liaison. 21 septembre 2007 (Genève, Suisse) : Commémoration de la Journée Internationale de la Paix à la Salle du Conseil du Palais de Nations. Le 23 octobre 2007 la présentation de la Déclaration de Luarda a été réalisée au Círculo de Bellas Artes, à Madrid, Espagne.

- **Examen Périodique Universel (Genève, Suisse)** : La Fédération a envoyé un rapport au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme sur la situation du Peuple Saharoui afin que sa condition soit considérée par l'Examen Périodique Universel du Royaume du Maroc de décembre 2007. Coopération avec autres organismes des Nations Unies. décembre 2007 : Présentation de deux projets au Fond des Nations Unies pour la Démocratie : « Démocratie pour le Peuple Saharoui » et « Vérité, Justice et Réparation pour AMNUCIC (Association de Femmes Noires, Paysannes e Indigènes de Colombie) » ii) Initiatives entreprises par l'organisation en soutien des Objectifs du Millénaire pour le Développement OBJECTIF 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement. septembre 2005 : Organisation d'une Mission de Juristes dans les Territoires Palestiniens Occupés et en Palestine pour évaluer les conséquences de la construction du Mur et mesurer l'accomplissement de l'avis consultatif de la Cour Internationales de Justice. 2-5 mai 2006 30 avril- 3 mai 2007 Barcelone, Espagne : Participation au Catalonia United Nations Model, organisé par ANUE, premier modèle de l'ONU organisé en Espagne avec beaucoup de succès. En 2007 nous avons édité un CD de matériaux d'éducation aux DH où nous avons inclus, entre autres, tous les instruments disponibles sur le site de l'ONU en citant la source.

4. Jeunesse horizon

(Spécial; 2004)

I. Introduction

Jeunesse Horizon (J.H.) est une Organisation Non Gouvernementale de développement, laïque, apolitique, à but non lucratif, reconnue et exerçant au Cameroun sous le n° 72/RDDA/C19/BAPP du 1^{er} avril 1999. C'est une structure de rassemblement des jeunes pour la défense des droits des enfants, (ceci en application de la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 et en considération de l'acte final de Stockholm de 1996; et aussi en respect de la Convention 138/182 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)) et pour un développement harmonieux et durable des jeunes (filles et garçons) des milieux défavorisés. Elle a aussi pour mission de créer des conditions favorables à l'épanouissement des jeunes et de les soustraire, tout au moins pour un grand nombre, de la misère dans laquelle ils baignent quotidiennement.

À cet effet, Jeunesse Horizon a conformément à son document de politique générale focalisé ses activités de ces quatre dernières années sur cinq axes principaux à savoir :

- L'insertion socioéconomique des jeunes désœuvrés;
- La promotion et la défense des droits humains (lutte contre le trafic, l'exploitation des enfants, lutte contre les violences physiques sur les jeunes filles; etc.);
- La promotion de la gouvernance écologique;
- La lutte contre les MST/sida, ceci par des campagnes d'informations et de formations des jeunes sur les dangers du fléau d'une part, et d'autre part par l'assistance des personnes vivant avec le VIH/sida et leurs proches.
- Contributions aux activités des Nations Unies et des organes subsidiaires : par la commémoration des journées des Nations Unies célébrées chaque année, par des contributions écrites envoyées à certains organes; et des participations aux différents forums (E-discussion) organisés par des organes et commissions des Nations Unies.

Jeunesse Horizon a énormément bénéficié de l'apport de nouveaux membres, issus du monde universitaire, qui par leur apport ont contribué à une meilleure compréhension des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes dans notre pays.

Sur le plan géographique, Jeunesse Horizon a déployé ses activités dans plusieurs provinces de notre pays, grâce aux partenariats avec plusieurs associations locales.

II. Contribution de Jeunesse Horizon aux travaux des Nations Unies

i) Participation aux travaux de l'ECOSOC et ses organes annexes

- **2005** : Communication écrites sur le thème : « la prise en compte de l'approche genre dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté : le cas du Cameroun » soumise lors de la 49^e session de la commission sur le statut de la femme du 28 février au 11 mars 2005 au siège des Nations Unies à New York.
- **2005** : Communication écrite sur le thème « Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de emploi des jeunes : Analyse critique et propositions » soumise au programme d'action de la Jeunesse des Nations Unies comme contribution au rapport du Programme d'Action Mondiale de la Jeunesse à soumettre à l'Assemblée Générale des Nations Unies en octobre 2005.
- **2006** : Participation du Président du Conseil d' Administration de Jeunesse Horizon en la personne de Monsieur BEKONO NKOA Georges à la session régulière du Comité des ONG tenue du 19 au 27 janvier 2007 à New York, Cette participation a d'édifier les membres de l'organisation sur le fonctionnement du système des Nations Unies. Jeunesse Horizon a organisé à cet effet pour d'autres ONG, acteurs de la société civile et des journalistes une table ronde où les thèmes suivants « le Cameroun face aux enjeux de la coopération non gouvernementale » et « ONU-ONG » ont été débattus.
- Ces deux dernières années, 2006 et 2007, nous avons participé à plusieurs forums (E-discussion) organisés par la commission pour le statut de la femme (CSW) et la Division for the Advancement of Women (DAW). Les participations à ces forums nous donnent non seulement les sujets, objets, débats afin de mieux nous outillé sur l'approche genre, et aussi de construire un véritable réseau. Ces forums ont des thèmes aussi divers que variés sur la promotion de la femme dans nos sociétés : « la participation des femmes dans la vie politique : contraintes et stratégies »; « Women in Leadership Rôles ».
- Depuis 2004, année d'obtention du statut consultatif spécial de l'ECOSOC, Jeunesse Horizon n'a pas encore nommé des représentants auprès des bureaux des Nations Unies à New York, Genève, Vienne et Nairobi. Toutefois, des consultations sont en cours, et la procédure de sélection des candidats en bonne voie pour la désignation des représentants de Jeunesse Horizon dans les différents bureaux susmentionnés.

ii) Coopération avec les programmes, organes et agences spécialisées des Nations Unies

Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie (CNUDHD) en Afrique Centrale

Jeunesse Horizon organise chaque année des activités de sensibilisation du public sur les droits de l'homme le 10 décembre en collaboration avec le Comité National des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) du Cameroun, tout ceci grâce aux soutiens techniques donnés par le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale. Nous assistons régulièrement à des conférences et débats organisés par le Centre, une de ces

manifestations est la participation à un vidéo-débat au centre animé par Monsieur NOUHOUM SANGARE, Expert associé en droits de l'homme au CNUDHD sur le thème : « Les organes de traités, les droits de la personne en action »

Centre d'Information des Nations Unies (CINU) à Yaoundé

Le partenariat entre le CINU et J.H. a permis à notre organisation de se doter d'une documentation (rapports, brochures, affiches, conventions et résolutions des Nations Unies) afin de permettre aux jeunes de se familiariser avec les Nations Unies et son fonctionnement.

Nous contribuons régulièrement aux manifestations commémoratives des différentes journées des Nations Unies. On note particulièrement les activités d'informations sur les Nations Unies le 24 octobre en collaboration avec le Centre d'Information des Nations Unies à Yaoundé.

iii) Activités en rapport avec les Objectifs du Millénaire pour le développement

Jeunesse Horizon a contribué à sa manière à la réalisation de tous les huit (08) objectifs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le pays, et ceci par des activités menées en collaboration avec d'autres institutions et ministères du pays. Nous citerons ici quelques unes de ces actions, sur quelques objectifs choisis.

Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile

- En collaboration avec le ministère de la santé publique, et l'UNICEF, nous avons contribué à la vulgarisation et la formation des médecins à la PCIME (prise en charge Intégrée de la Mère et l'Enfant), et l'analyse des résultats de sa mise en place dans notre pays.
- Au travers de plusieurs campagnes de sensibilisations dans les villes et villages, nous œuvrons pour la promotion du programme élargi de vaccination (PEV), à la mobilisation sociale lors des campagnes de vaccination, et la lutte contre les stigmas sociaux et religieux envers la religion.
- Afin de faciliter le suivi des activités vaccinales au niveau central, notre organisation a proposé des programmes informatiques permettant le calcul des indicateurs de performances par province, par district et au niveau national selon l'OMS, particulièrement pour la rougeole.
- La nutrition infantile joue un rôle important dans la croissance de l'enfant. Afin d'améliorer la qualité de l'alimentation de nos enfants dans le contexte de pauvreté, nous avons choisi la promotion des associations d'aliments locaux. Nous avons ainsi œuvré à la vulgarisation des associations alimentaires locales lors du sevrage.

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

En partenariat avec une association locale, FISS-MST/SIDA, disposant d'un centre d'écoute pour personnes atteintes du VIH/sida, nous avons organisé en 2006 une grande campagne de sensibilisations, d'informations et de prise en charge des enfants des personnes atteinte du VIH/sida.

III. Autres Activités

Jeunesse Horizon a entrepris de nombreuses actions dans le cadre de la lutte contre le trafic des enfants, la maltraitance des enfants, l'émancipation des femmes, le trafic des femmes, la lutte contre les mutilations sexuelles et physiques des femmes, l'insertion professionnelle et scolaires des jeunes de notre pays.

Ces actions ont été particulièrement menées à travers des enquêtes, des contributions en termes de publications, participation à la mise sur pied du collectif des jeunes du Cameroun et de la rédaction du plaidoyer pour l'emploi des jeunes au Cameroun et du DSRP jeunesse.

En octobre 2006, l'organisation a reçu la visite en ses bureaux pour deux journées de travail d'une représentante de BlinN (Bonded Labour in Netherland), ONG basée en Norvège et travaillant pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes filles issue de l'immigration en Norvège et victime du trafic par des réseaux de cybercriminalités et autres. Une petite publication de cinq (05) pages ayant pour titre : « L'exploitation sexuelle des femmes au Cameroun : les causes, le rôle des ONG et de la société civile. », issue des réflexions au sein de notre équipe a été remis aux représentants de BlinN avec des propositions de solutions pour éradiquer le fléau.

En septembre 2007, Jeunesse Horizon et l'ONG Fair Fund, basée aux États Unies, ont travaillé sur la pratique du « repassage des seins », phénomène existant au Cameroun. Un document à cet effet a été produit par Jeunesse Horizon ayant pour titre : « Breast Ironing in Cameroon: an overview for Fair Fund ».

5. Médecins du monde

(Général; 1996)

Introduction

Médecins du Monde est une association de solidarité internationale qui a pour vocation :

- De soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le monde et en France,
- En suscitant l'engagement volontaire et bénévole de médecins, d'autres professionnels de la santé, ainsi que des professionnels d'autres disciplines nécessaires à ses actions,
- En s'assurant l'appui de toutes les compétences indispensables à l'accomplissement de sa mission,
- En privilégiant en toutes occasions des relations de proximité avec les populations soignées.

MDM mène 170 programmes dans près de 69 pays. Le réseau international de MDM compte 16 associations dans autant de pays (Allemagne, Argentine, Belgique, Canada, Chypre, Espagne, États-Unis d'Amérique, Grèce, Italie, Japon, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse).

Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

1. Participation dans le travail du Conseil économique et social et de ses organismes affiliés et/ou conférences principales et autres réunions des Nations Unies

Dans le cadre de sa participation aux évolutions de la Réforme Humanitaire, Médecins du Monde a notamment participé au « humanitarian affairs segment » qui s'est tenu à Genève du 16 au 18 juillet 2007. Les informations diffusées lors de cette session ont permis d'améliorer la compréhension des mécanismes de coordination et de financement. Une collaboration opérationnelle entre OCHA (Bureau de la coordination des Affaires Humanitaire) et Médecins du Monde au Soudan a ainsi vu le jour début 2008.

2. Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou agences spécialisées dans le domaine et/ou aux sièges des Nations Unies

MDM France participe régulièrement aux réunions biannuelles du Global Health Cluster ainsi qu'aux téléconférences et échanges par mail. Au niveau du terrain, MDM France est impliqué dans les activités ou la mise en place des clusters Santé, Nutrition, Logistique, et ce dans 11 pays : République Démocratique du Congo, Somalie, Colombie, Kenya, Indonésie, Zimbabwe, Haïti, Irak, Madagascar, Népal, Niger, Soudan.

MDM France est très impliqué dans la Task Force du IASC (Inter-Agency Standing Committee) sur le VIH/sida. MDM était co-chair de cette Task Force avec

UNAIDS en 2007 et participe activement à la révision des directives concernant les interventions relatives au VIH/sida dans les situations d'urgence (réécriture des sections consacrées à la protection et à la santé, et relecture des sections monitoring et coordination).

MDM fait partie des quarante ONG invitées à participer à la « Global Humanitarian Platform » et a participé activement à l'élaboration des principes de partenariats adoptés par cette plateforme le 12 juillet 2007.

Par ailleurs MDM France entretient des contacts bilatéraux réguliers avec UNFPA (Fond des Nations Unies pour la Population), UNICEF (Fond des Nations Unies pour l'Enfance) et l'OMS (Organisation Mondiale pour la Santé) sur des questions plus spécifiques liés à des projets terrain. Enfin, MDM France bénéficie de nombreuses donations matérielles (kit UNFPA, UNICEF).

3. Activités en rapport avec les Objectifs du Millénaire pour le développement

Médecins du Monde (MDM) a contribué aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en termes de plaidoyer aux niveaux français et Européen et par ses activités terrain dans les régions suivantes : Afrique, Amérique latine, Asie et Moyen Orient.

3.1. Plaidoyer en faveur de l'atteinte des OMD

MDM est membre fondateur, avec 14 autres ONG européennes, du réseau Action for Global Health, créé en 2006. Constitué d'associations travaillant sur les différents aspects de la santé, le réseau appelle les gouvernements, les ONG, les institutions et les entreprises d'Europe à agir d'urgence pour permettre la réalisation des OMD en santé, en garantissant que les fonds nécessaires à la santé sont totalement disponibles, en donnant la priorité à des systèmes de santé forts, en assurant que les droits de la femme à la santé et aux soins sont au centre de tous les plans et stratégies, par la recherche et le développement pour les maladies affectant les pays pauvres, en allégeant les conditionnalités macro-économiques du FMI de sorte que les PED (Pays en Voie de Développement) puissent financer leurs services publics.

Actions :

- Rapports annuels sur les montants et sur l'efficacité de l'aide, intégrant une étude de cas pays : 2 en deux ans
- Conférence nationale sur les OMD, 12-13 décembre 2007, en présence de décideurs français et européens : 1 en 2 ans
- Rencontres avec des ministres, des officiels gouvernementaux, des parlementaires, des représentants du Sud : 15 en deux ans
- Rencontres avec les associations et collectifs d'associations œuvrant pour les OMD : réunions régulières tout au long de l'année
- Relai media : 2 conférences de presse en deux ans, plusieurs articles et tribunes publiés dans des medias nationaux ou techniques
- Création d'un site web dédié aux avancées en faveur des OMD : www.actionforglobalhealth.eu

3.2. *Activités terrain en rapport avec les OMD en santé*

À travers la mise en œuvre de 90 programmes de santé dans 54 pays, Médecins du Monde contribue à l'atteinte des OMD en santé.

Actions 2007 :

- OMD 4 : Réduire de deux-tiers le taux de mortalité infantile et
- OMD 5 : Réduire de trois-quarts le taux de mortalité maternelle pendant la grossesse et l'accouchement : (i) bénéficiaires des programmes d'amélioration de l'accès aux soins de santé primaire et de prise en charge materno infantile : 105.420; (ii) bénéficiaires des programmes de formation aux soins obstétricaux d'urgence : 179.000
- OMD 6 : Diminuer la diffusion des maladies contagieuses, telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme : (i) bénéficiaires des programmes de lutte contre le sida : 277.729; (ii) bénéficiaires des programmes de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant : 4.400.
